

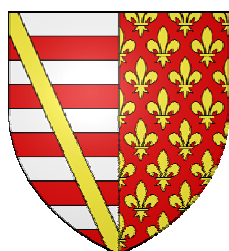
VOLET N° 1

DIAGNOSTIC STRUCTUREL

1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE	PAGE 27
1.2 - ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE	PAGE 37
1.3 - SITUATION DU LOGEMENT	PAGE 45
1.4 - ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE	PAGE 53
1.5 - EQUIPEMENTS ET VIE LOCALE	PAGE 63

1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE

CONTEXTE HISTORIQUE



Blason : les armoiries des Frezeau de la Macheferrière et des Chateaubriand de Montgeoffroy rappellent l'importance de ces deux familles pour la commune

Source principale : - *Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire*, éd. Flohic, p.296 et suiv.
- *Mazé, histoires et documents, depuis ses origines*, éd. Du Petit Pavé

Les premières traces d'occupation humaine sur la commune de Mazé datent de la période néolithique, comme en témoignent les nombreuses haches de pierre retrouvées sur le territoire de la commune.

L'époque gallo-romaine a davantage marqué l'histoire communale. La découverte de briques et de monnaies romaines (datant de 306 à 337) indique que le site est habité dès cet époque. La cité qui correspond à l'étendue d'un diocèse, est divisée dans les premiers temps de l'empire romain en 14 condita ou « régions » et chaque condita en trois vici ou « cantons ». Chaque vicus renferme un certain nombre de villae. Mazé est donc un chef-lieu de condita ou d'arrondissement durant l'époque gallo-romaine. Au IX^{ème} siècle, le lieu est appelé la Condita Maciasensis.

L'histoire de la commune durant le Moyen-Âge est peu connue. Malgré les nombreuses disettes qui touchent la population française à l'époque médiévale et la Renaissance, les habitants de Mazé, de modestes cultivateurs, vivant le plus souvent en autarcie, se sortirent plutôt bien de ce contexte difficile (entre 1726 et 1790, la population communale augmentera de près de 1200 habitants pour se situer autour de 4000 habitants à la fin du XVIII^{ème} siècle). Ce fut durant cette période que fut édifié le château actuel de Montgeoffroy sur les ruines d'un ancien château, dont il ne subsiste que les deux tours et les dépendances encadrant la magnifique construction.

Durant la Révolution, la population mazeaise, imbus des idées républicaines et aspirant à vivre en paix n'a pas répondu aux appels des royalistes vendéens.

En 1790, le canton de Mazé est créé. A l'origine composé des deux communes de Gée et Mazé, ses contours sont redessinés dès 1791 et englobent les communes de Mazé, Corné et Bauné. Ce canton existera jusqu'en 1801, date à laquelle il fut rattaché au canton de Beaufort.

Durant le XIX^{ème} siècle, l'histoire de la commune fut particulièrement marquée par la grande crue de la Loire en mai 1856.

La Loire reçut les eaux montantes de tous ses affluents et son niveau s'éleva comme jamais. La Loire inonda 100.000 hectares de terre et s'échappa, sous la forme d'une immense vague, dans l'ensemble de la vallée de l'Authion, après que la levée eut cédée à la Chapelle sur Loire.

De 1893 à 1955, la commune profite de la desserte par le Petit Anjou. La commune est alors située sur la ligne reliant Angers à Noyant. La ligne joua un rôle majeure durant la dernière guerre mondiale pour transporter les voyageurs désirant se rendre à Angers, après que les voitures individuelles furent supprimées par les autorités.

Dès le XIX^{ème} siècle, Mazé apparaît comme une commune de cultures. La première culture fut celle de l'ail, remplacée à la fin des années 1865 par celle des asperges et du chanvre.

Pour des raisons de rentabilité, celles-ci disparurent à leur tour et furent remplacées par la culture du melon, des oignons et des carottes puis vins s'y ajouta celle du scorsonère.

Aujourd'hui, ces productions ont pour beaucoup disparu. Seules subsistent dans la vallée les cultures de melon et d'échalotes. Dans sa partie la plus fertile, les pépinières ont supplanté le maraîchage.

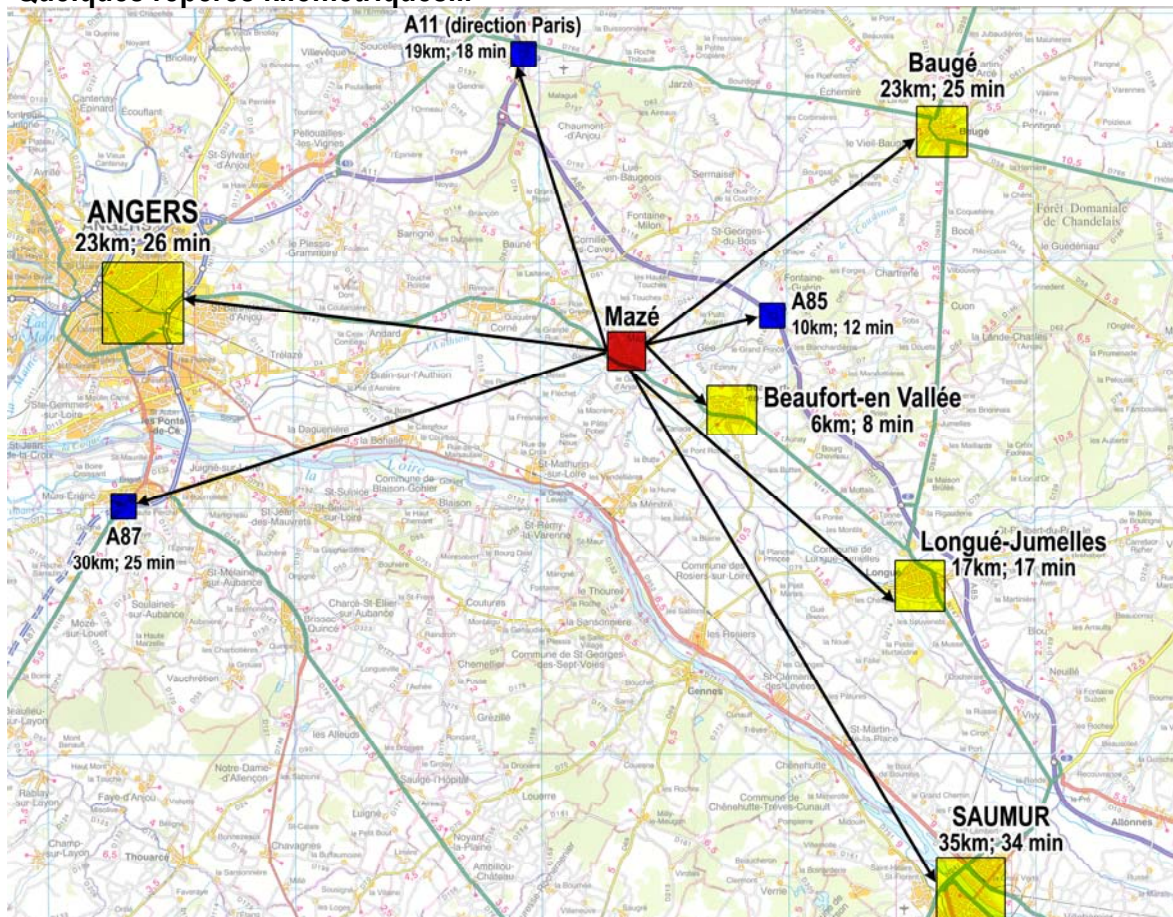
A noter que la vigne fut cultivée sur le versant nord de la commune.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

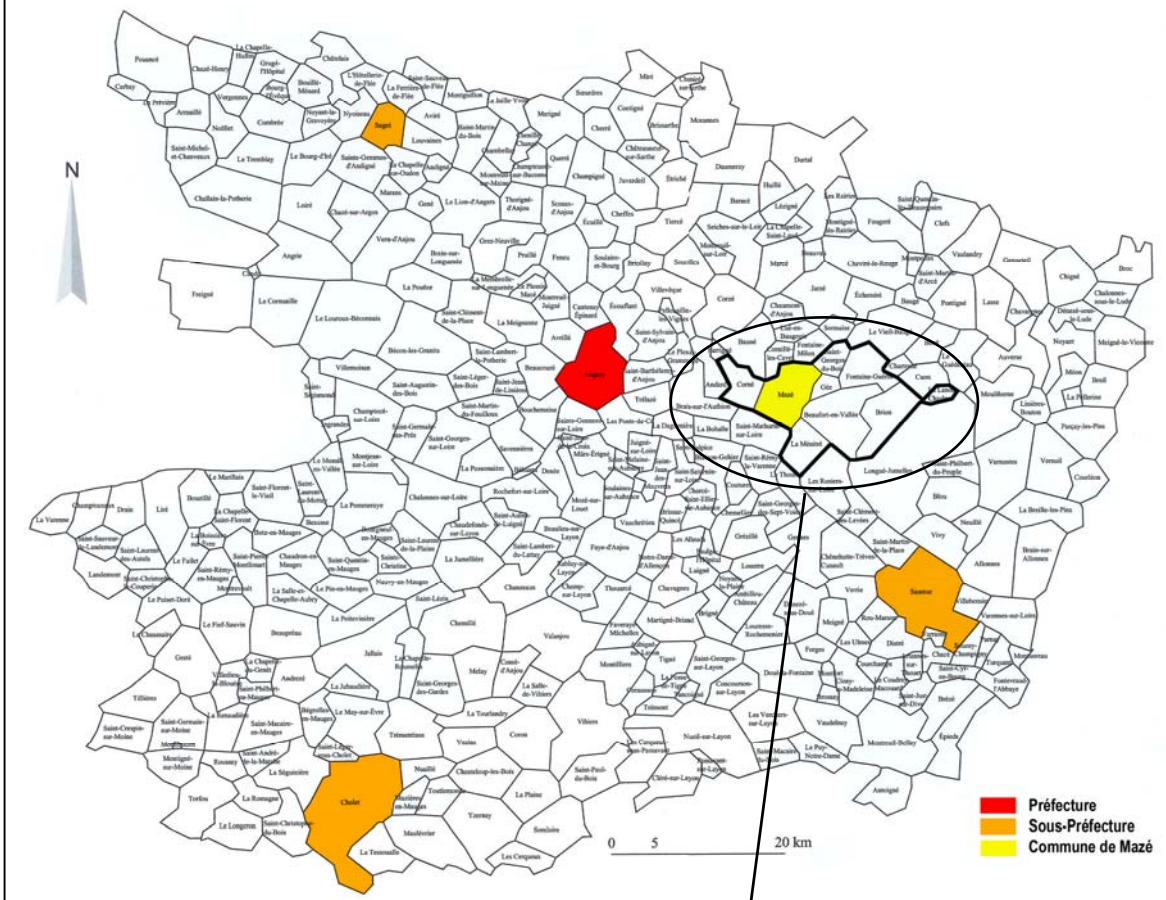
TABLEAU DE SYNTHÈSE

Superficie communale	3333 hectares
Population en 2007	4547 habitants
Densité	134,5 hab./km ²
Communes limitrophes	Corné, Cornillé-les-Caves, Fontaine-Milon, Saint-Georges-du-Bois, Gée, Beaufort-en-Vallée, La Menitré, Saint-Mathurin-sur-Loire
Canton	Canton de Beaufort-en-Vallée
Arrondissement	Arrondissement d'Angers
Structures intercommunales	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou - Syndicat Mixte Loire Authion - Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Couasnon - Pays des Vallées d'Anjou
Habitants	Les Mazeiais ou les Mazeais

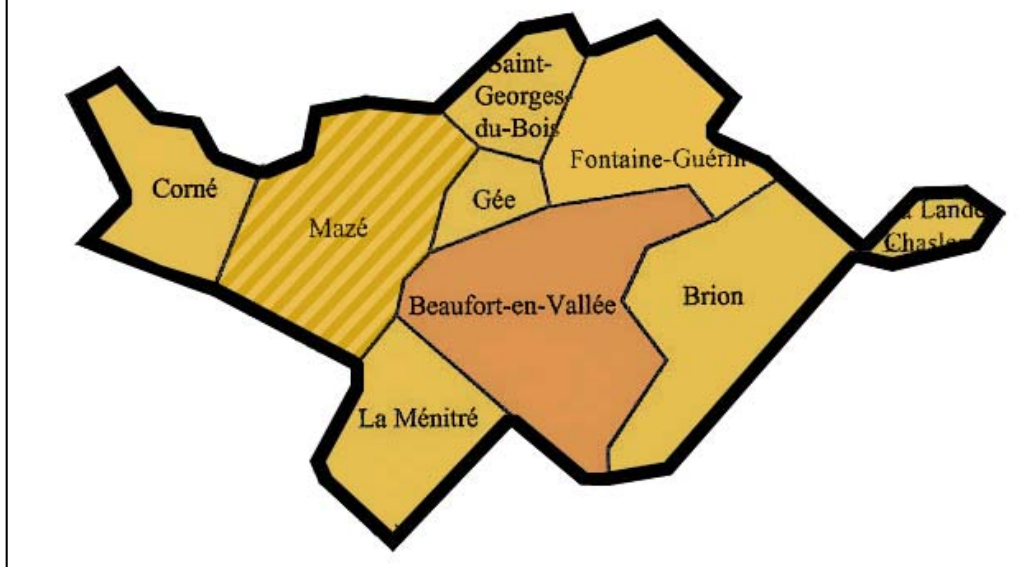
Quelques repères kilométriques...



Localisation de la commune dans le département du Maine-et-Loire



Canton de Beaufort-en-Vallée

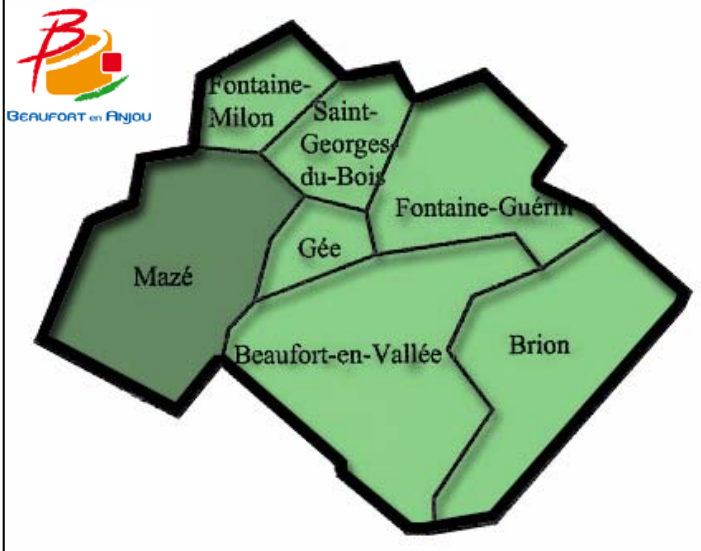


LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX AUXQUELS ADHÈRE MAZÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BEAUFORT EN ANJOU

L'objectif de la communauté de communes est de mettre en commun les moyens financiers et humains pour garantir le développement du territoire et une meilleure offre de services à la population.

Périmètre de la communauté de communes de Beaufort en Anjou



Initialement formée en 1999 des communes de Beaufort-en-Vallée, de Brion, de Fontaine-Guérin et de Saint-Georges du Bois, la communauté de communes englobe par la suite les communes de Fontaine-Milon en 2000 et de Mazé en 2004.

Elle couvre désormais un territoire de 144 km² et abrite une population de 13112 habitants.

La Communauté de communes a des compétences qui lui sont transférées par les communes.

Ces compétences concernent :

- ◆ **Le développement économique**
Aménagement, entretien, gestion et commercialisation des 3 zones d'activités communautaires.
Accompagnement des entreprises dans leur projet d'installation.
- ◆ **La promotion touristique**
Accueil, information, animation et promotion du territoire par le biais du Pôle touristique de Saumur et sa région
Entretien et balisage des sentiers de randonnée
Aménagement du circuit Jeanne de Laval et du parc paysager entre Beaufort-en-Vallée et Gée.
- ◆ **Enfance/jeunesse**
Mise en place de structures spécifiques (maison de l'Enfance à Mazé et à Beaufort-en-Vallée, centres de loisirs, espace jeunesse de Beaufort-en-Vallée et de Mazé et leurs activités.
- ◆ **Aménagement de l'espace, habitat et services aux personnes**
Création d'infrastructures adéquates d'un environnement compatible avec une qualité de vie optimale.

Politique du logement social pour les personnes défavorisées
Portage de repas à domicile
Services de transports à domicile

- ◆ **Voirie communautaire**
Entretien et gestion des voiries communautaires reliant les communes entre elles, celles de leurs zones d'activités ainsi que la piste cyclable entre Beaufort-en-Vallée et Mazé.
- ◆ **Assainissement**
Création, aménagement et entretien du réseau d'assainissement collectif et gestion de l'assainissement non collectif
- ◆ **Culture**
École de musique sur les sites de Beaufort-en-Vallée et Mazé
Animation du réseau de bibliothèques
Organisation d'événements culturels (fête de la Musique, les Estivales, Traits Portraits...)

La Communauté de communes aura par ailleurs la charge de la création, l'entretien, la gestion et l'animation de la future piscine communautaire.

LE SYNDICAT MIXTE DE L'AUTHION

Le Pays Loire Authion est constitué d'une bande de terre qui s'étend des Portes d'Angers jusqu'à la limite de l'Indre et Loire. Il est limité au sud par la Loire et au Nord par les plateaux du Baugeois.

Cette vallée est traversée d'Est en Ouest par la rivière Authion qui en est l'épine dorsale.

Les 34 communes situées dans cet espace sont concernées par le Syndicat Mixte Loire Authion au travers soit de sa compétence « Hydraulique », soit de sa compétence « Aménagement », et 12 d'entre elles (dont Mazé) sont concernées par les deux compétences.

- ◆ **Compétence « Hydraulique »**
Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement des conditions d'écoulement des eaux du Val de l'Authion
Exploitation et maintien en parfait état d'entretien de l'Authion ainsi que l'entretien et le fonctionnement des ouvrages s'y rapportant
Entretien et gestion partielles des ouvrages hydrauliques qui ont une influence directe sur le régime hydraulique de l'Authion
Participation à la conception et à la réalisation d'ouvrages permettant d'irriguer les terres de la Vallée.

La compétence « Hydraulique » concerne les communes de *Allonnes, Andard, Beaufort-en-Vallée, La Bohalle, Brain-sur-Allonnes, Brain-sur-Authion, Brion, Corné, La Daguènière, Longué-Jumelles, Mazé, La Ménitère, Les Ponts de Cé, Les Rosiers-sur-Loire, St-Clément des Levées, Saumur, St Martin de la Place, St Mathurin sur Loire, Trélazé, Varennes sur Loire, Villebernier et Vivy.*

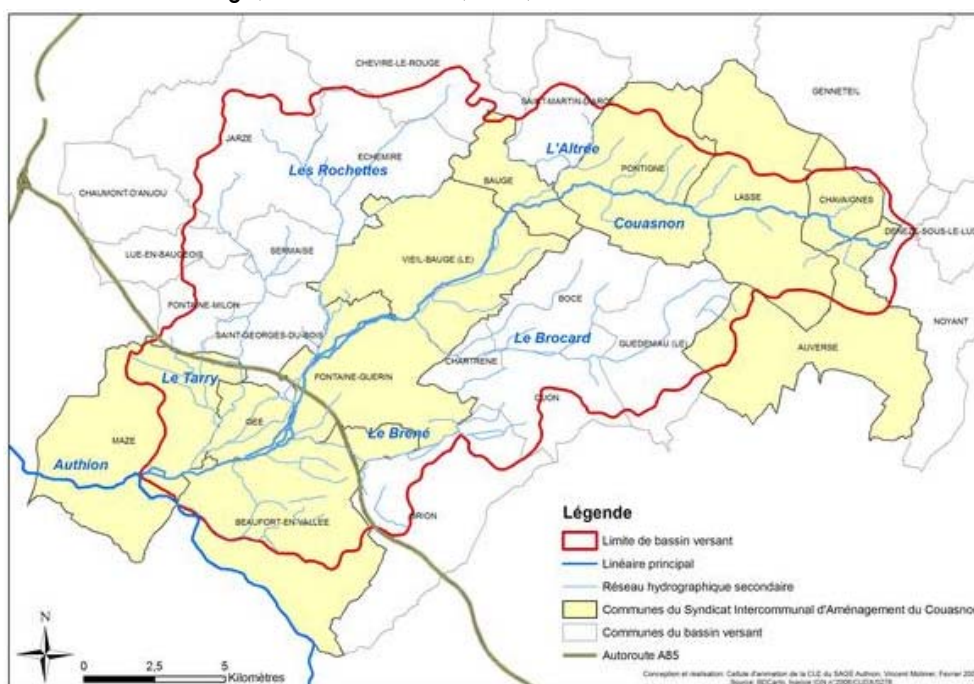
◆ **Compétence « Aménagement »**

Conception et réalisation d'actions concourant au développement du Pays notamment par la passation et la réalisation de contrats ou conventions avec le Département, la Région, l'Etat ou tout autre intervenant destinés par leurs objectifs et leurs moyens à promouvoir le développement du Pays Authion.

La compétence « Aménagement » concerne les communes de *Andard, Beaufort-en-Vallée, Blou, Brain-sur-Authion, Brion, Corné, Courléon, Fontaine-Guérin, Gée, Longué-Jumelles, La Lande-Chasles, Mazé, La Ménitère, Mouliherne, Les Rosiers-sur-Loire, St-Clément des Levées, St Georges du Bois, St Martin de la Place, St Mathurin sur Loire, Si Philbert du Peuple, Vernantes et Vernol le Fourrier.*

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DU COUASNON

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Couasnon (SIAC) regroupe l'ensemble des communes traversées par le Couasnon : Aulverse, Chavaignes, Lasse, Pontigné, Baugé, le Vieil-Baugé, Fontaine-Guérin, Gée, Beaufort-en-Vallée et Mazé.



La mission du SIAC est de restaurer ce cours d'eau non domanial (privé) sur toute sa longueur (39,6km), cours d'eau dont le fonctionnement naturel a été modifié suite aux aménagements mis en place dans les années 70 (clapets amovibles, recalibrage...) et d'en assurer l'entretien.

A cette fin, un Contrat Restauration Entretien a été signé le 30 avril 2004 avec plusieurs partenaires (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil général, Fédération de pêche de Maine-et-Loire, Conseil Régional).

Ce programme pluriannuel (5 ans) de restauration et d'entretien poursuit plusieurs objectifs :

- restaurer et entretenir la ripisylve,
- restaurer la qualité de l'eau,
- restaurer le potentiel piscicole et diversifier les habitats aquatiques,
- assurer la libre circulation piscicole,
- reconquérir un débit d'étiage naturel,
- informer et sensibiliser,
- valoriser le patrimoine naturel et restaurer les paysages,
- lutter contre les inondations.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont d'ores et déjà été conduites (restauration et stabilisation des rives, plantations d'arbres et d'arbustes, aménagement de zones de frayères...)

LE PAYS DES VALLÉES D'ANJOU

Le Pays des Vallées d'Anjou rassemble près de 62000 habitants, 59 communes et six communautés de communes (Beaufort en Anjou, Canton de Baugé, Canton de Noyant, Loire-Longué, Loir et Sarthe, Portes de l'Anjou), toutes placées sous le signe de l'eau (50% du territoire est en relation ou sous influence d'une rivière ou d'un fleuve) et du végétal (cf. *périmètre du Pays p.10*).

Ces six communautés de communes structurées autour de six pôles équilibrés, chef-lieu de canton agissent en interaction entre elles et avec les communautés urbaines qui les entourent : Angers, Saumur, La Flèche, Sablé.

Le Pays des Vallées d'Anjou est organisé autour de deux structures, travaillant en lien étroit et dont les objectifs sont le développement local et l'amélioration de la qualité de vie :

◆ **Le Conseil de Développement**

Il s'agit d'une association loi 1901, composé à parité d'élus et de socioprofessionnels et d'un outil d'observation, d'analyse, d'expérimentation de projets, une force de conseils et de propositions et un lieu de concertation. Il comprend trois commissions de travail thématiques (Aménagement du territoire et services aux personnes/ développement économique/ Culture Patrimoine et Tourisme).

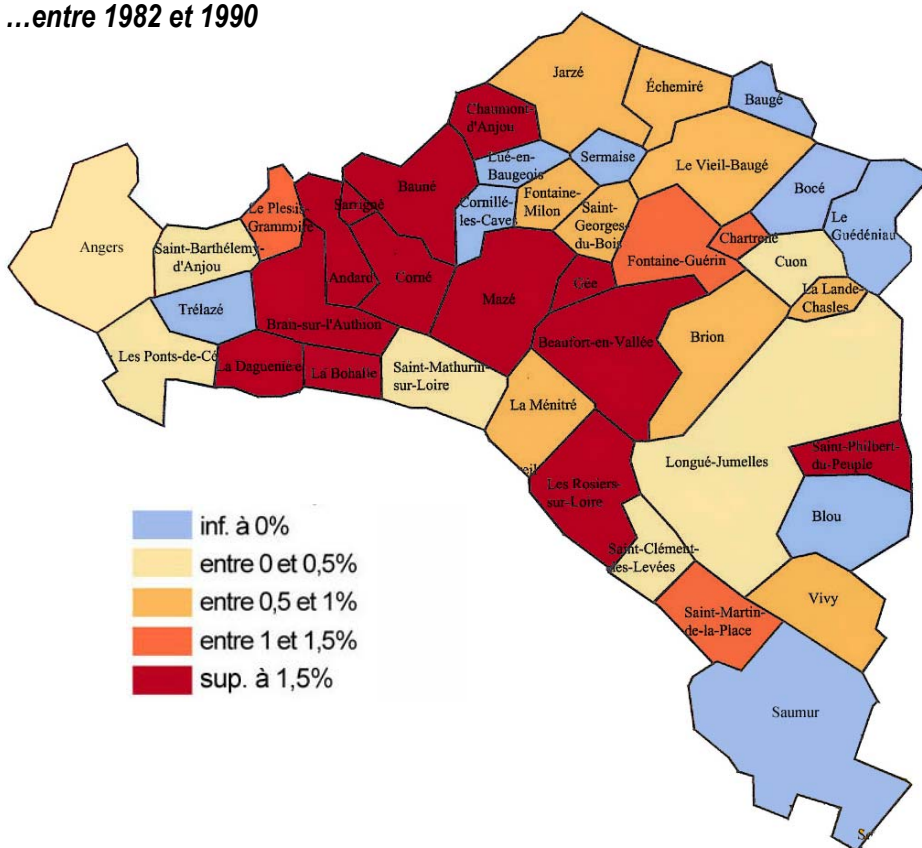
◆ **Le Syndicat Mixte de Pays**

Il s'agit d'un établissement Public de Coopération Intercommunale, composé uniquement d'élus. Il valide les projets de développement, contractualise avec l'Europe, l'État, la Région, le Département et met en œuvre les projets en collaboration avec les communautés de communes.

Le Pays compte par ailleurs parmi ces missions la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale (cf. p.11).

Évolution de la population par commune (taux de croissance annuel)...

...entre 1982 et 1990



...entre 1990 et 1999

